

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mars 2024

---

GARANTIR UN REVENU DIGNE AUX AGRICULTEURS ET ACCOMPAGNER LA  
TRANSITION AGRICOLE - (N° 2231)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE49

présenté par  
Mme Pochon, rapporteure

-----

### ARTICLE 2

À l'alinéa 2, après le mot :

« exploitations »

Insérer le mot :

« agricoles ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.